



Envoyé en préfecture le 20/07/2021
Reçu en préfecture le 20/07/2021
Affiché le 20/07/2021
ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_118-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 8 pouvoirs

Date de convocation : **06 juillet 2021**
Date d'affichage : **06 juillet 2021**

SEANCE DU 13 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Maryse TRILLON (suppléante de Guy TIXIER).

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Gilles MAS
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Remy PETOTON
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Françoise MÉCHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Laurent PLANCHE a donné pouvoir à Patrice DARPOUX
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX, Guy TIXIER

Absents :

Marc CARRIAS, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Matéo MOREL

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-118 : VALIDATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL DE LA ZAC JULLIAT-EST

Rapporteur : Claude RAYNAUD

L'aménagement de la zone d'activités de Julliat Est a été concédé par délibération du 15 décembre 2016 et pour une durée de 12 ans, à la société d'équipement d'Auvergne (SEAU) devenue Assemblia au 1^{er} janvier 2020.

Conformément à l'article 21 de la concession d'aménagement, le concessionnaire doit fournir à la collectivité un compte-rendu annuel d'activité.

Etat des dépenses et recettes au 31/12/2020 :

Dépenses	Montant (k€)	Recettes	Montant (k€)
Acquisitions foncières	335	Subventions	243
Etudes ingénierie	2	Participation	1 060
Travaux	1 049	Cessions	465
Frais financiers	5		
Rémunération de la SEAu	69		
Frais divers	25		
Somme	1 535	Somme	1 768

Etat des surfaces cessibles :

La surface cessible sur l'ensemble des deux phases de la ZAC est de 86 893 m². Le tarif des parcelles en bordure de départementales est de 19 € HT / m²; 17 € HT / m² pour le reste du foncier.

Au 31 décembre 2020 :

- 27 431 m² ont été commercialisés (4 entreprises)
 - 4 201 m² au profit de la SCI OLKARO (15/10/2018)
 - 10 000 m² au profit de la SAS LFI (30/10/2019)
 - 11 730 m² au profit de la SCI GCD IMMO (27/12/2019)
 - 1 500 m² au profit de la SCI ESPERANCE (16/06/2020)
- 59 462 m² sont viabilisés et à commercialiser (dont 4 017 m² font l'objet d'un compromis et 2 478 m² font l'objet d'une option).

Bilan financier prévisionnel actualisé (arrondis au millier) :

Dépenses	Montant (k€)	Recettes	Montant (k€)
Acquisitions foncières	335	Subventions et/ou participations d'équilibre	453
Etudes d'ingénierie prestataires	7	Participation	1 400
Travaux	2 160	Cessions	1 343
Frais financiers	19		
Rémunération concessionnaire	280		
Frais divers (commercialisation, impôts...)	145		
Marge d'opération	30		
Aléas et imprévus	220		
Somme	3 196	Somme	3 196

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le 20/07/2021

ID : 063-200071199-20210713-CCPL_2021_118-DE

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'approuver le compte-rendu annuel à la collectivité 2020 de la concession d'aménagement de la ZAC de Julliat Est à Aigueperse.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 20/07/2021
Le président,

Le président,

Claude RAYNAUD

